Ouessant Règle arrondi : 4 décimales pour consommation et 2 décimales pour abonnement et autres prestations 1 - REDEVANCE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE	TVA en vigueur au 01.01.25	Tarifs HT	Tarifs TTC		
	1 1	en € au 01.01.25	en € au 01.01.25	Coef. de révision *	Unités
DISTRIBUTION DE LIFAM DOTADA	indicatif) i				
AN I DIDITION THE C'EATH DATA AND E					
ABONNEMENT SEMESTRIEL AU SERVICE DE L'EAU POTABLE					
Part Eau du Ponant	5,5	41,040	43,30	F1	U
art Collectivité	5,5	21,525	22,71	-	U
PARTS VARIABLES					
Consommation Part Eau du Ponant	5,5	2,3968	2,53	F1	m ³
onsommation Part Collectivité	5,5	0,2200	0,23	-	m^3
RGANISMES PUBLICS (Agence de l'Eau Loire Bretagne)					
réservation des ressources en eau	5,5	0,1000	0,1055	-	m³
dedevance sur la consommation d'eau potable	5,5	0,3300	0,3482	-	m ³
Performance des réseaux d'eau potable	5,5	0,0200	0,0211	-	m ³
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES					
ABONNEMENT SEMESTRIEL AU SERVICE DES EAUX USEES (assainissement collectif)					
Part Eau du Ponant	10	32,690	35,96	F2	U
Part Collectivité	10	24,805	27,29	-	U
ARTS VARIABLES					
onsommation Part Eau du Ponant	10	0,8718	0,96	F2	m ³
Consommation Part Collectivité	10	0,4961	0,55	-	m ³
ORGANISMES PUBLICS (Agence de l'Eau Loire Bretagne)					
erformance des systèmes d'assainissement	10	0,0840	0,0924	-	m ³
ABONNEMENT SEMESTRIEL AU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF					
Abonnement semestriel SPANC (part Eau du Ponant)	10	9,805	10,79	F2	U
AUTOPO TA DIPO EN MOUTUD	•				
2 - AUTRES TARIFS EN VIGUEUR					
RAIS D'ACCES AU SERVICE	5,5	47,06	49,65	F1	U
RAIS DE GESTION DE RELANCE					
Lère relance		10,00	10,00	-	U
2ème relance		-	-	-	U
RAIS DE RÉÉDITION NOUVELLE FACTURE	T	15,00	15,00	- 1	U
RAIS DE DUPLICATA FACTURE IDENTIQUE		4,00	4,00	-	U
PAIC DE DEDI ACEMENT EN HELIDEC OLIVIPÉES	20	42.00	F1 C0		
RAIS DE DEPLACEMENT EN HEURES OUVRÉES RAIS DE FERMETURE ET D'OUVERTURE DE BRANCHEMENT	20	43,00 43,00	51,60 51,60	-	U U
(EDIFICATION) ANT TOOL OCIOUF DIVIN COMPTTUD	•				
VERIFICATION METROLOGIQUE D'UN COMPTEUR Sompteur - Diamètre 15 à 20 mm	10	300,00	330,00	_	U
Compteur - Diamètre 25 à 40 mm	10	360,00	396,00	-	U
ompteur - Diamètre 50 à 80 mm	10	506,00	556,60	-	U
ompteur - Diamètre 100 à 150 mm	10	636,00	699,60	-	U
ONTRÔLE DE CONFORMITE USAGE DOMESTIQUE D'UNE RESSOURCE ANNEXE EN EAU					
Aaison individuelle	10	127,00	139,70	-	U
ONTRÔLE DE CONFORMITE ASSAINISSEMENT COLLECTIF USAGER DOMESTIQUE					
n maison individuelle	10	120,00	132,00	-	U
ONTRÔLE DE CONFORMITE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF USAGER DOMESTIQUE					
contrôle de conception pour installations neuves et réhabilitées (maison individuelle)	10	104,00	114,40	-	U
contrôle de réalisation pour installations neuves et réhabilitées (maison individuelle)	10	140,00	154,00	-	U
Contrôle de bon fonctionnement en cas de vente (maison individuelle)	10	160,00	176,00	-	U
réalisation d'une contre visite	10	90,00	99,00	-	U
EALISATION DE TRAVAUX : PRIX FORFAITISES					
accordement au réseau d'eau potable (branchement d'eau potable quel que soit le diamètre pour une					
ongueur maximale de 5 ml y compris le terrassement, le remblaiement, la canalisation, le citerneau, le	20	1 500,00	1 800,00	-	U

Mise en service d'un branchement existant (fourniture et mise en place d'un citerneau de branchement chez										
l'abonné comprenant le regard isotherme de branchement, le robinet d'arrêt, le clapet anti-retour double	20	500,00	600,00	-	U					
purge et toutes les pièces de raccordement nécessaires)										
Remplacement de compteurs										
Compteur diamètre 15 mm	10	92,00	101,20	-	U					
Compteur diamètre 20 mm	10	151,00	166,10		U					
Compteur diamètre 25 mm	10	151,00	166,10		U					
Compteur diamètre 30 mm	10	251,00	276,10	-	U					
Compteur diamètre 40 mm	10	291,00	320,10	-	U					
Compteur diamètre 50 mm	10	428,00	470,80	-	U					
Compteur diamètre 80 mm	10	642,00	706,20	-	U					
Raccordement au réseau d'eaux usées (construction d'un branchement d'eaux usées quel que soit le										
diamètre pour une longueur maximale de 15 ml y compris le terrassement, remblaiement, la canalisation, la	20	2 000,00	2 400,00	-	U					
boite de passage direct et les réfections de chaussée)										
Mise en service d'un branchement d'eaux usées existant (construction de la boite de passage direct et les	20	600,00	720,00	-	U					
réfections de chaussée nécessaires à la mise en service d'un branchement d'eaux usées)										
En dehors du domaine d'application des prix forfaitaires ci-dessus, les travaux et prestations sont facturés	aux usagers su	r la base des coûts	de fourniture et	de main d'œ	uvre					
suivants (incluant la majoration de 30% pour situation insulaire) :	Ū									
- coût d'unité d'œuvre ouvrier / employé	20	84,50	101,40	-	h					
- coût d'unité d'oeuvre technicien	20	94,64	113,57	-	h					
- coût d'unité d'oeuvre encadrement	20	101,40	121,68	-	h					
- Coût d'unité d'œuvre Astreinte	20	169,00	202,80	-	h					
Moyens techniques :										
- Hydrocureuse	20	84,50	101,40		h					
- Caméra vidéo	20	20,28	24,34		h					
- Mini tracto compact	20	32,11	38,53	-	h					
- Camion Caisson 19 tonnes movibenne	20	47,32	56,78	-	h					
- Dumper	20	23,66	28,39	-	h					
- Minipelle 4,5 tonnes	20	21,97	26,36	-	h					
- Minipelle 3,5 tonnes	20	25,35	30,42	-	h					

*Coefficient de révision annuelle

F1 = 0,15 + (0,48*(ICHT-En/ICHT-En0)) + (0,22*(FSD2n/FSD20)) + (0,12*(TP10An/TP10A0)) + (0,03*(010534766n/0105347660)) + (0,03*(010534760)) + (0,03*(0105347660)) + (0,03*(010534760)) + (0,03*(0105340)) + (0,03*(010534760)) + (0,03*(0105340

F2 = 0.15 + (0.59*(ICHT-En/ICHT-En0)) + (0.21*(FSD2n/FSD20)) + (0.04*(TP10An/TP10A0)) + (0.01*(0.10*

- avec :
 ICHT-E : indice de coût horaire du travail, dans les domaines de l'eau, de l'assainissement, des déchets et de la dépollution (base 100 décembre 2008), publié par le Moniteur des travaux publics et du bâtiment
- FSD2 : indice frais et services divers modèle de référence n° 2 (base 100 en juillet 2004), publié par le Moniteur des travaux publics et du bâtiment
- TP10a: indice de travaux publics sur canalisations, égoûts, assainissement et adduction d'eau avec fournitures de tuyaux (base 100 en 2010), publié par le Moniteur des travaux publics
- 010534766 : indice du coût de l'électricité vendue aux entreprises consommatrices (> 36 kVA)

Valeur initiale des indices connue au 01/09/2021 :

- ICHT-E₀ = 124,0 (DML : 09/07/2021) $-FSD2_0 = 138,5 (DML: 31/08/2021)$ - TP10a₀: 113,7 (DML: 20/08/2021) - 010534766₀ = 126,9 (DML: 31/08/2021)